



UNIVERSITÉ DE LILLE

L'Université de Lille est née de la fusion de 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies). Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, elle place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 180 mentions de formation, toutes adossées à une recherche de pointe et de niveau international, conduite par 66 laboratoires afin de répondre aux grands défis de notre société.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL). geographie.univ-lille.fr

CONTACTS ET LOCALISATION

UFR de Géographie et aménagement - Avenue Paul Langevin - 59 655 Villeneuve d'Ascq cedex

Les enseignements se déroulent dans les locaux de l'UFR de Géographie et aménagement et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Université de Lille, sur le campus cité scientifique. Les étudiants bénéficient des services de l'Espace Mercator, dédié à l'information spatiale (cartogeo.univ-lille1.fr), et du Learning center innovation LILLIAD (lilliad.univ-lille.fr).

- **Responsable de la formation** : Philippe DEBOUDT, Professeur des Universités, Directeur des études philippe.deboudt@univ-lille.fr
- **Secrétaire pédagogique** : Fabienne BOUDENOOT fabienne.boudenoot@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

La licence professionnelle s'adresse principalement :

- aux étudiants ayant validé les quatre premiers semestres d'une licence de Sciences humaines et sociales, mention Géographie et aménagement ;
- aux diplômés d'un BTS Géomètre, topographe, Travaux publics, Aménagement paysager, Design d'espace ;
- aux titulaires d'un DUT Génie civil.

Le jury peut examiner des candidatures issues d'autres formations BAC+2 (titre professionnel de niveau III).

Cette formation est disponible en formation continue, pour les salariés en reconversion professionnelle (titulaires de l'un des diplômes cités ou après une validation des acquis professionnels ou de l'expérience).

La formation est ouverte à l'alternance sous le dispositif du contrat de professionnalisation et de l'apprentissage.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

L'admission des candidats s'effectue à l'issue d'un concours de recrutement comprenant 2 étapes :

- L'admissibilité avec examen d'un dossier de candidature comprenant CV et lettre de motivation
- L'admission lors d'un entretien individuel avec des membres de l'équipe pédagogique.

Capacité d'accueil

- 15 étudiants (formation initiale et formation continue)
- 10 apprentis

Calendrier de recrutement (formation initiale et formation continue)

- Ouverture : avril-mai dossier de candidature téléchargeable : <http://licencepro-urbageomatique.univ-lille1.fr/>
- Dossier de candidature et pièces jointes à envoyer au secrétariat pédagogique : début juin.
- Épreuves d'admissibilité : fin juin
- Publication admission : début juillet

Calendrier de recrutement Apprentissage

- Ouverture : 15/02/19
- Candidature en ligne avant le 7/04/19
- Admissibilité semaine du 29/04/19
- Entretien semaine du 13/05/19

Déposez votre candidature sur sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup «Oui si», étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés. www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Accédez à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenez le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA). <http://formation-continue.univ-lille.fr/>

- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée. Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 3 décembre et le 1^{er} février.
 - international@univ-lille.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DURABLE ET GÉOMATIQUE

ACCESSIBLE EN FORMATION INITIALE ET EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Responsable de la rédaction : Lyne FRANJÉ - Coordination : SUAIO - Miquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL / UFR de Géographie et aménagement - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2018



 **Université de Lille**

 UFR de géographie et aménagement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence professionnelle **Aménagement territorial durable et géomatique** est un diplôme d'enseignement supérieur de niveau II qui conduit à une insertion professionnelle directe. La formation dure un an et valide l'obtention de 60 crédits ECTS.

Ce diplôme, créé en 2010 vise à apporter une qualification professionnelle pour des métiers en plein essor et en lien avec la modernisation de l'action publique territoriale et l'organisation territoriale et le développement de la décentralisation.

La licence professionnelle forme des cadres intermédiaires pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, entreprises et services de l'État dans le domaine de l'aménagement territorial, du développement durable et de la géomatique. L'originalité et la spécificité de la formation résident dans la mobilisation des méthodes, techniques et outils d'analyse, de traitement, de valorisation de l'information géographique et de géovisualisation au service de l'aménagement et de l'urbanisme à toutes les échelles géographiques.

À sa création en 2008, cette licence professionnelle a bénéficié du soutien du Conseil Régional Nord-Picardie de l'Ordre des Géomètres-Experts et a accordé un avis favorable à sa candidature au dispositif d'apprentissage pour une ouverture en 2018-2019.

La formation est éligible à l'alternance, en contrat d'apprentissage.

Depuis sa création, la formation reçoit 60 à 80 candidatures et sélectionne une promotion de 13 à 16 étudiant_e_s.

Plus d'informations sont disponibles sur le site web de la formation : <http://licencepro-urbageomatique.univ-lille1.fr/>

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La licence professionnelle aménagement territorial durable et géomatique constitue l'un des quinze parcours de licence professionnelle du domaine sciences et technologies de l'Université de Lille et l'un des deux parcours de la mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de l'Université de Lille.

Elle a été conçue en partenariat avec :

- des professionnels de l'aménagement & urbanisme (collectivités territoriales et notamment la Métropole Européenne de Lille, Cabinets de géomètres-topographes, Bureaux d'études paysages et aménagement, CAUE, Services déconcentrés de l'État...);
- le lycée Jean Prouvé de Lomme ;

COMPÉTENCES VISÉES

Les diplômés sont capables :

- d'appréhender les enjeux opérationnels de l'action publique territoriale ;
- de maîtriser les procédures de l'urbanisme stratégique, réglementaire et opérationnel, de la maîtrise d'œuvre VRD (Voiries, réseaux, divers);
- de prendre en compte les principes du développement durable dans la gestion et le développement des territoires ;
- de mobiliser les bases de données et les outils, logiciels de traitement et de valorisation de l'information géographique (cartographie, systèmes d'informations géographiques - SIG) pour l'élaboration de diagnostics territoriaux ;
- de contribuer à la conception des projets de territoire.

Les étudiant_e_s bénéficient d'un environnement numérique de travail constitué de salles informatiques équipées des principaux logiciels SIG et de l'espace Mercator dans les locaux de l'UFR de Géographie et Aménagement. Cet espace dédié à la géovisualisation et au traitement de l'information spatiale permet un accès à des ressources dans le domaine des données et de l'information géographique, géomatique, SIG, cartographie. Il est localisé au RDC du bâtiment de l'UFR de Géographie et Aménagement (<http://cartogeo.univ-lille1.fr/>).

Les étudiants_e_s bénéficient du service d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université avec une offre de deux sessions de formations réservées pour l'aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation et l'aide à la recherche de stages professionnels.

Un module « Approche de l'entrepreneuriat », dispensé par le Hubhouse de l'Université, est proposé aux étudiant_e_s pour les sensibiliser à la création d'entreprises.

- l'Institut de Genech ;
- l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) de Valenciennes.

Cette formation complète une offre de formation diversifiée et fortement reconnue à l'échelle nationale en aménagement et urbanisme, structurée dans les six parcours de la mention du master urbanisme et aménagement de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille en visant un marché de l'emploi de personnels qualifiés en aménagement territorial de niveau post technicien supérieur. Dans la dénomination nationale de la mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, il n'existe pas d'autres parcours délivrés par les Universités de la région des Hauts de France.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux semestres. Elle comprend un volume horaire global de 550 heures. Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours/travaux dirigés. Environ 150 heures sont consacrées aux outils. La formation comprend un projet tuteuré de 4/5

semaines et un stage professionnel de 12 semaines. 25% des enseignements sont assurés par des professionnels de l'aménagement & urbanisme. Les enseignements sont répartis selon la structuration suivante pour un total de 60 crédits ECTS :

Harmonisation des connaissances <ul style="list-style-type: none">Dessin à main levéeAutocadDiagnostic territorial	Géomatique <ul style="list-style-type: none">Map infoArcGisQGIS
Aménagement territorial durable <ul style="list-style-type: none">Urbanisme : concepts et histoireVille durable, transports et mobilitésEnvironnement, risques et adaptationDémographie territorialeIntercommunalités et décentralisationEspaces de faible densité	Géolocalisation et cartographie <ul style="list-style-type: none">Géoréférencement de l'information géographiqueGéocodificationOutils de positionnement par satellitesMNTTélétectionCartographie
Aménagement et paysages <ul style="list-style-type: none">Méthodes de l'analyse paysagèreProjet paysageApproches territoriales des paysages	Gestion et valorisation de l'information géographique <ul style="list-style-type: none">Gestion des bases de données (SGBD et SQL) ; AccessTraitement et valorisation des statistiquesDAO
Législation et finances de l'urbanisme <ul style="list-style-type: none">Droit de l'urbanisme ; Droit foncier ; CadastreFinances et comptabilitésArchéologie préventive	Géovisualisation et géomatique <ul style="list-style-type: none">Web mappingObservatoires des territoiresPratiques professionnelles des SIG
Urbanisme opérationnel et VRD <ul style="list-style-type: none">Procédures réglementaires de l'urbanismeProcessus participatifsVRD et réseauxEcoquartiers	Communication et valorisation des compétences <ul style="list-style-type: none">Méthodologie de la rédaction professionnelle et rapport de stageAnglaisRecherche de stage et insertion professionnelle
Assistance à maîtrise d'œuvre VRD <ul style="list-style-type: none">Maîtrise d'œuvreActe de construire	Projet tuteuré (4/5 semaines) Stage professionnel (12 semaines)

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de licences proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

INSERTION PROFESSIONNELLE

4 catégories d'entreprises ou collectivités publiques sont susceptibles de recruter les diplômés de notre formation : 1) des cabinets de géomètres-topographes ; 2) des bureaux d'études spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage ; 3) des collectivités territoriales, Métropoles, Communautés d'agglomération, communautés de communes, communes (services urbanisme, géomatique, observatoires des territoires) ou des syndicats mixtes ; 4) des grandes entreprises (RTE, GDRF).

Au cours des années récentes, l'évolution des politiques publiques territoriales d'aménagement et d'urbanisme est marquée par la généralisation de la mise en œuvre du référentiel du développement durable, la recherche de modalités d'adaptation des territoires au changement climatique et l'engagement des territoires dans la transition énergétique. Les territoires institutionnels, porteurs des compétences d'aménagement et d'urbanisme, ont été profondément transformés et l'impulsion des réformes territoriales issues des Lois

MAPTAM (2014) et NOTRE (2015). La Région des Hauts de France est l'une des principales régions en France concernée par des enjeux d'aménagement et d'urbanisme très complexes. Ils sont liés à la gestion et à la mise en valeur des héritages d'opérations d'aménagement inscrites dans des territoires anciennement industrialisés par l'industrie lourde et l'activité minière, à la création de nouveaux espaces innovants porteurs d'aménités et de potentiels d'attractivité, à la recherche d'une exemplarité des projets dans un contexte transfrontalier très concurrentiel, proche de grandes régions métropolitaines en France et en Europe. Aux échelles locales, dans une région marquée par une avance importante dans le développement de l'intercommunalité et des projets associés (SCOT, PNR...), le transfert de compétences nouvelles en lien avec l'aménagement et l'urbanisme aux intercommunalités renforce le développement d'un marché professionnel dans le champ de l'aménagement territorial durable.

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Instructeur du droit des sols,
- Gestionnaire de bases de données,
- Gestionnaire cartographie et patrimoine,
- Technicien base de données et agent cartographe,
- Technicien topographe et géomaticien,
- Assistant conseiller en développement local durable,
- Assistant chargé d'études en aménagement & urbanisme ou en paysage,
- Assistant d'études géomètre-topographe,
- Assistant chargé de planification,
- Assistant chargé d'études en maîtrise d'œuvre Voirie, réseaux et divers (VRD).

